



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « Les Français et la Nature »

Type d'opportunité : nouvelle enquête

Périodicité : ponctuelle

Demandeur : Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Au cours de sa réunion du 3 avril 2019, la commission Environnement et développement durable a examiné le projet d'Enquête « Les Français et la Nature ».

Le SDES est à l'origine de cette demande d'enquête, nouvelle et ponctuelle, sans lien avec un règlement européen. Cette enquête s'intègre en effet dans une démarche d'étude consacrée à l'appropriation par le grand public des enjeux environnementaux, tant du point de vue des connaissances que des actions individuelles permettant de limiter les pressions exercées par les activités humaines sur l'environnement. Plus globalement, l'enquête a vocation à alimenter les réflexions du Ministère de la transition écologique et solidaire sur la perception des enjeux environnementaux et l'engagement écologique des citoyens.

Occupant depuis quelques mois une place croissante dans l'agenda politique national, la question de la biodiversité va continuer à s'imposer comme un enjeu majeur au cours des deux prochaines années. Alors que les scientifiques du monde entier alertent l'opinion publique sur les risques induits par la « 6^{ème} extinction massive », il s'agit de savoir comment ce message est perçu par la population. Deux conceptions du problème peuvent être distinguées : la première s'ancre dans un registre scientifique souvent complexe et aborde l'ensemble de ce sujet sous l'angle de la préservation de la biodiversité ; la seconde renvoie à la notion plus généraliste de nature et varie largement d'une personne à l'autre, au gré de la relation spécifique que les individus entretiennent depuis leur naissance avec le monde végétal et animal. Dans le cadre de ce projet d'enquête, c'est cette deuxième acception que le SDES veut explorer.

Des études ont déjà été menées pour évaluer le niveau de connaissance des Français en matière de biodiversité. Inversement, rares sont les travaux (notamment quantitatifs) qui permettent d'appréhender les perceptions individuelles de la nature, en tenant compte de dimensions plus subjectives. L'enjeu de cette nouvelle enquête est d'explorer en profondeur la place qu'occupe la nature dans l'imaginaire collectif et dans les préoccupations sociales, en s'attachant à éclairer le débat public sur la question. Une attention particulière sera portée à l'échantillonnage territorial de cette enquête, dans la mesure où le contexte géographique sera un facteur explicatif à ne pas négliger.

À ce stade, de nombreux détails restent à discuter au sein du Comité de concertation de l'enquête. Des questionnements pourront être inclus pour tenir compte des sujets sur lesquels une information chiffrée fait défaut. Parallèlement à la collecte des données sur les perceptions et opinions des Français, l'enquête s'intéressera également aux caractéristiques socio-économiques des ménages, aux individus qui les composent, à leur habitation principale, etc. Ces informations constitueront autant de facteurs explicatifs,

utiles pour comprendre la nature des réponses. Parmi ces déterminants, il y a l'âge des enquêtés, leur lieu de résidence, leur activité professionnelle ou leur niveau d'études.

À l'issue d'un travail de référencement bibliographique, il apparaît qu'aucune étude existante ne permet d'appréhender finement la relation qu'entretiennent les Français avec la nature. En effet, les rares enquêtes quantitatives traitant de ce sujet s'attachent d'abord à saisir le niveau de connaissance scientifique des citoyens. Par ailleurs, on trouve également des enquêtes dont l'objectif principal est de mesurer la fréquentation des forêts ou des parcs naturels. Au sein du SDES, la question n'est actuellement traitée que de manière indirecte, grâce aux résultats des baromètres réalisés pour le compte du service, dans le cadre de l'enquête Camme de l'Insee et de l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français du Credoc. Ces données n'offrent pas de vision globale du sujet. De même, pour certains Eurobaromètres réalisés à l'initiative de la Commission européenne.

L'enquête s'adresse aux individus âgés de 18 ans et plus, résidant en France entière (Métropole + Départements et régions d'Outre-Mer). La collecte devrait avoir lieu, en une seule fois, au cours du mois d'octobre 2019. Elle sera effectuée par un prestataire, choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Le dispositif méthodologique sera conçu en partenariat avec le prestataire retenu. L'objectif est d'interroger un échantillon représentatif des foyers français selon la méthode des quotas, en s'attachant aux répartitions par sexe, par âge, par catégorie socioprofessionnelle, par type d'agglomération, par zone géographique et par taille du foyer. La collecte par Panel Web est privilégiée. Toutefois, le cahier des charges du marché laisse ouverte la question du mode de collecte, une méthodologie multimode étant envisageable. La durée de passation du questionnaire devra être inférieure à 30 minutes. Aucune donnée sensible (au sens de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ni de la jurisprudence qui y est associée) ne sera collectée dans cette enquête.

La comitologie et la composition des différents comités n'ont pas encore été totalement définies. Il est envisagé de réunir différentes composantes du CGDD, la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence française pour la Biodiversité (AFB), la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le milieu associatif investi sur le sujet, ainsi que des chercheurs travaillant sur la question. Le comité de concertation aura à définir le périmètre général de l'enquête, échanger sur les attentes des différentes parties prenantes à l'égard de l'enquête, identifier les principales problématiques à étudier et réfléchir aux modalités méthodologiques. Dans un second temps, les partenaires contribueront à la définition des grands axes de questionnement, à l'élaboration concertée du questionnaire et in fine à l'exploitation des résultats.

Des contacts sont en cours avec l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité), pour un éventuel co-pilotage de l'enquête. Par ailleurs, des acteurs régionaux pourront être approchés, afin de financer des sur-échantillonnages. Un comité des financeurs sera alors amené à se réunir pour statuer sur la répartition budgétaire des coûts.

Une exploitation conjointe des résultats sera envisagée au sein du CGDD, avec d'autres services du Ministère de la transition écologique et solidaire et les autres opérateurs publics (Agence Française pour la Biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, etc.).

L'enjeu est de valoriser au maximum les résultats de l'enquête en amont du Congrès mondial de la nature qui se tiendra en juin 2020 à Marseille.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à ce projet d'enquête dans son ensemble. L'opportunité est accordée pour un an, c'est-à-dire en 2019.